

L'Église catholique après le chemin synodal

Trois scénarios

La cinquième Assemblée générale du chemin synodal, qui se tiendra du 9 au 11 mars 2023, son environnement et ses conséquences probables, conduiront à une césure historique pour l'Église catholique en Allemagne. L'Église ne sera ensuite plus ce qu'elle était auparavant.

Souvenons-nous : la visite ad limina de la Conférence des évêques allemands à Rome était tout à fait dans la ligne de l'instruction romaine du 22 juillet 2022 : « **le "chemin synodal" n'a pas la faculté d'obliger les évêques et les fidèles à assumer de nouveaux modes de gouvernement et de nouvelles orientations doctrinales et morales** ». La critique du contenu de pratiquement tous les points importants du chemin synodal était systématique. Le danger menaçant d'une division était nommé avec une sobre clarté. Les évêques ont été ensuite renvoyés dans leurs diocèses avec l'exigence en forme d'ultimatum d'une « Église dans l'unité » par laquelle leur était indiquée la manière dont les suggestions venant des Églises locales pouvaient être intégrées dans le processus de renouvellement de l'Église universelle.

A peine rentrés de Rome, Mgr Bätzing et d'autres personnes ont relativisé le « non » clair de Rome par leur propre interprétation. On a fait comme si on pouvait tout simplement continuer sur la voie suivie jusqu'à présent. Le Comité central des catholiques allemands (ZdK) n'a même pas montré un début de disponibilité à prendre au sérieux les réserves de Rome. Au lieu de cela, on continue de répéter – dans un étonnant déni de la réalité – qu'il n'y a pas eu de « stop » venu de Rome !

En ce qui concerne la mise en œuvre pratique de la renonciation des évêques à leur responsabilité pastorale (qui est, rappelons-le, au cœur de leur ministère !) au profit de nouveaux organes paritaires composés de laïcs et dotés d'un pouvoir de décision, on a fait savoir depuis longtemps que l'instrument de « l'auto-limitation » (*Selbstbindung*) épiscopal permettait facilement d'organiser en conformité avec le droit canonique la redistribution prévue du pouvoir.

Cela a conduit, plus récemment, à l'interdiction explicite, formulée dans une lettre romaine du 16 janvier 2022 par les cardinaux Parolin, Ladaria et Ouellet, de telles hypothèses. « In forma specifica », c'est-à-dire avec l'accord explicite du pape François, il a été établi que « **ni le chemin synodal, ni un organe institué par lui, ni une conférence épiscopale, n'ont la compétence d'instaurer le "conseil synodal" au niveau national, diocésain ou paroissial** ». Sur ce, Mgr Bätzing a attaqué, et même publiquement, le pape.

Eminente autorité théologique en matière de « doctrine sur l'Église » (ecclésiologie), le cardinal Walter Kasper, âgé de 89 ans, a été tellement choqué par l'aggravation du conflit qu'il a déclaré au public et à ses confrères évêques le 26 janvier 2023 : « **La théorie de l'auto-renoncement**

(Selbstverzicht) des évêques est en réalité un stratagème malhonnête et qui se contredit lui-même. La résistance à la lettre venue de Rome, sa réinterprétation ou son contournement par la ruse, conduisent inéluctablement, à l'inverse de toutes les protestations de bonnes intentions, au bord d'un schisme et plongent ainsi le peuple de Dieu en Allemagne dans une crise encore plus profonde. »

Mgr Georg Bätzing mène-t-il l'Église catholique en Allemagne au schisme ? En l'état actuel des choses, il n'y a plus quatre scénarios pour l'avenir de l'Église en Allemagne, mais seulement trois, puisque l'objectif central du chemin synodal – la transformation de l'Église par la base – a échoué, et avec lui un scénario dans lequel il aurait été imaginable que l'Église universelle se mette à terme à la suite d'un concept avant-gardiste venu d'Allemagne.

Il convient donc d'examiner la plausibilité de trois scénarios actuellement envisageables.

Scénario 1 : la voie de la réconciliation

- Rome agit de manière déterminée et exigeante.
- Le « chemin synodal » évite in extremis le schisme qui se profile concrètement à l'horizon.
- Par un acte d'engagement propre, l'Église catholique en Allemagne se soumet à nouveau à l'Église universelle.
- Les évêques pris dans les contraintes systémiques se libèrent de l'emprise des comités. Ils assument avec toute leur autorité leur ministère fondé sur l'Écriture et la tradition comme sur l'écoute synodale du peuple de Dieu, et agissent en pasteurs intrépides.
- Ils abrogent toutes les décisions du chemin synodal qui vont à l'encontre de la doctrine commune et du droit universel de l'Église.
- Seules les propositions compatibles avec l'Écriture et l'enseignement continu de l'Église sont désormais présentées dans le processus synodal mondial.
- Tous les participants s'engagent sur un chemin de réconciliation.
- L'Église change de priorité : au lieu de réajuster les structures, on se tourne vers la « conversion pastorale » et la nouvelle évangélisation.

Options possibles du point de vue du droit canonique :

Que pourrait-il se passer pour que l'Église en Allemagne revienne à l'unité réclamée de manière si pressante (Jn 17,21) ?

- Pour discerner les esprits, Rome pourrait exiger une profession de foi et une formule de fidélité de tous ceux qui ont une responsabilité pastorale et doctrinale.
- Rome pourrait envoyer un administrateur apostolique venu de l'extérieur et doté de pouvoirs étendus.

- Rome pourrait recourir au « modèle chilien » -- déposer de facto tous les évêques et les empêcher d'exercer leur fonction tant qu'ils ne sont pas réinstallés par Rome.
- Rome pourrait mettre en place un parcours de réconciliation de plusieurs années, modéré de l'extérieur.

Potentiel positif de ce scénario :

La réunification d'une Église divisée dans la réalité depuis longtemps pourrait être la véritable preuve de sa vitalité. A l'instar du Concile de Trente, un tournant pourrait en résulter, au cours duquel, dans la douleur, une forme d'expression renouvelée de l'Église se ferait jour.

Une Église agissant réellement de manière synodale et spirituelle pourrait, comme le père de famille dans l'Évangile, « tirer de son trésor du neuf et du vieux » (Mt 12, 52). Ainsi, le « triste pragmatisme de la vie quotidienne de l'Église, dans lequel apparemment tout arrive normalement, alors qu'en réalité, la foi s'affaiblit et dégénère dans la mesquinerie » (*Evangelii Gaudium*, 83) disparaîtrait de l'Église, tout comme les résidus des conventions dont sont chargés les anciens et qui font fuir les jeunes.

La mise en œuvre d'une catéchèse à tous les niveaux pourrait initier un approfondissement général de la foi qui interpelle les jeunes et attire les personnes en recherche. Cela supposerait que tous les agents pastoraux (et avec eux tous les fidèles) travaillent également à l'intégration dans le corps du Christ et dans la foi de l'Église. Des processus existentiels visant à développer l'esprit de « disciples » devraient être mis en place pour libérer les nouvelles dynamiques de croissance ecclésiale, tandis que de simples modifications ou injonctions telles qu'on peut les faire à des collaborateurs n'apporteraient rien.

Au niveau diocésain, déployer cette nouvelle impulsion impliquerait une débureaucratiation et une réduction des appareils – un amincissement radical de l'Église pour la recentrer sur sa vraie mission. Les fidèles redécouvriraient la joie de l'Évangile et accéderaient à une vie sacramentelle approfondie. On pourrait espérer que les vocations religieuses et sacerdotales augmentent. Cela pourrait aussi conduire à la guérison de davantage de familles (car quand une personne se convertit son environnement change).

Ce n'est qu'avec ce scénario que le principe de la synodalité du pape François aurait une chance de prendre pied dans l'espace germanophone. Ce n'est que dans le cadre de ce renouvellement à partir des sources de la foi que l'on pourrait vraiment parler d'un « *sensus fidei fidelium* », ainsi que d'une Église à l'écoute.

Obstacles à ce scénario :

Les évêques devraient défendre ce changement radical devant des laïcs et des médias ecclésiastiques et séculiers furieux, ce pour quoi ils semblent manquer de force. En outre, le « corps intermédiaire » des laïcs salariés de l'Église, structurellement dominant, se rebellerait, selon toute vraisemblance.

Le Comité central des catholiques allemands (ZdK) ne percevrait pas la réconciliation comme telle, mais comme une perte de pouvoir et une défaite dans la lutte pour la maîtrise des procédures, et comme un échec de sa conception d'un « chemin synodal » ; on parlerait d'un mouvement de re-hiérarchisation antidémocratique. Le Comité craindrait de se voir retirer ses ressources financières (issues de l'impôt ecclésiastique), ainsi que la légitimité qu'il revendique actuellement de parler au nom « des laïcs ».

Les explications publiques pourraient conduire à un départ en masse de « catholiques de structure » qui jusqu'à présent, n'étaient membres que « sur le papier », en tant que baptisés sans grand engagement, ne voulant qu'une Église animatrice, non choquante et compatible avec l'esprit du temps, pour les baptêmes, les mariages et les enterrements, et fermés aux réformes en profondeur.

L'action vraiment courageuse de l'Église catholique et de ses évêques dans ce scénario serait publiquement réinterprétée comme une manière de s'incliner lâchement devant Rome. L'Église perdrait complètement son statut social et pourrait perdre aussi son soutien étatique, sa base économique, ses facultés dans les universités et beaucoup de ses privilèges. Elle serait plus pauvre, sans pouvoir, sans protection et pourrait devenir, dans la situation extrême, une minorité religieuse persécutée.

EVALUATION

**En l'état actuel des choses, le scénario 1
est l'option la plus improbable.**

Cette option serait commandée par l'Évangile. Elle serait salvatrice pour l'unité, mais ne serait pas susceptible d'attirer la majorité des catholiques, et, étant donné les endurcissements humains visibles, semble inatteignable, car elle supposerait un virage à 180 degrés de tous les protagonistes. Rome devrait en outre exiger et accompagner ce revirement avec la plus grande détermination.

Scénario 2 : un schisme sale

- Le chemin synodal adopte comme prévu et imperturbablement tous les documents, sans répondre sur le fond aux objections de Rome.
- Sans tenir compte de l'instruction romaine du 16 janvier 2023, le chemin synodal prépare l'installation d'un Conseil synodal, en prétendant ne pas enfreindre le droit canonique, et institutionnalise un organe permanent aux compétences difficiles à cerner.
- En cas de critique, on invoque le fait d'agir en conformité avec le droit canonique et sans engagement ni obligation des évêques, de sorte qu'un schisme n'est pas exprimé. Les décisions sont néanmoins mises en œuvre dans le cadre « d'auto-limitation » (*Selbstbindung*) de certains évêques dans leurs diocèses.
- Rome continue de tenir les rênes mais ne reconnaît pas assez clairement la force explosive et schismatique des événements, et n'impose pas dans les faits la doctrine et le droit en vigueur avec la force nécessaire.
- La majorité des évêques continue d'ignorer totalement ou partiellement les directives romaines ; on insiste sur une voie allemande particulière en matière de structure, de doctrine et de morale. Les évêques refusent en pratique d'apporter des corrections aux changements structurels déjà effectués. Ils sapent systématiquement la force contraignante de l'enseignement et des directives de l'Église universelle en matière d'ecclésiologie et d'anthropologie chrétienne.
- L'enseignement commun de l'Église universelle est remplacé par des opinions plurielles de laïcs et d'évêques sur des sujets religieux. De la même manière qu'une discipline de l'Église universelle est vidée de sa substance, elles sont élevées au sein de l'Église et imposées de manière populiste/totalitaire.
- Dans les faits, deux centres de pouvoir et deux magistères coexistent dans le conflit : le catholique romain (contraint à une existence minoritaire) et le très présent ministère de direction et d'enseignement du « chemin synodal », qui est en outre poussé par les médias séculiers et ecclésiastiques. La « pax christiana » en Allemagne est ainsi terminée, car aucune personne ni aucune institution d'Église ne peut être la servante de deux maîtres.

Conséquences négatives de ce scénario :

- Les prêtres et les évêques qui veulent rester liés à l'Église universelle, ainsi que les membres d'ordres religieux dont la direction choisit la voie schismatique, se retrouvent dans un piège existentiel, pour autant que Rome ne leur offre pas de

point de contact alternatif et les laisse seuls avec leur décision de rester catholiques romains.

- Ils n'ont dans les faits pas la possibilité de quitter la structure schismatique allemande sans être confrontés à une menace financière existentielle. Toute critique de la ligne progressiste allemande est sanctionnée (éventuellement même avec l'aide de l'État, par exemple par des sanctions venues des services publics de lutte contre la discrimination). La pression médiatique, les systèmes d'espionnage et les actions de nettoyage veillent à ce que seuls ceux qui sont fidèles à la ligne occupent des postes à responsabilité – exactement comme l'exige le chemin synodal dans ses résolutions.
- En raison du comportement ambivalent de leurs évêques, les prédicateurs, les laïcs au service de l'Église, les clercs et les religieux sont contraints de reconnaître le pouvoir procédural de fait du « chemin synodal » : la force normative des décisions du chemin synodal, le nouveau droit ecclésial du travail (déjà approuvé par 21 diocèses) et les protestations publiques les empêchent d'agir pour l'Église dans les paroisses, dans l'enseignement religieux, etc., et d'enseigner dans l'Église selon l'Écriture et la Tradition. On les contraint à suivre un enseignement erroné.
- Pour les collaborateurs croyants, la fidélité à la « doctrine » a un coût existentiel élevé. Ils doivent quitter leur emploi et éventuellement même leur lieu de résidence pour trouver encore un lien avec les communautés et les structures catholiques romaines. Le service au sein de l'Église n'est plus une option pour les catholiques croyants. Les vocations ne trouvent plus de lieu où se donner. Ceux qui sont dans une position de loyauté libre (c'est-à-dire qui ne sont pas au service de l'Église ou qui n'occupent pas de fonctions de direction dans des communautés catholiques, etc.) perdent leur confiance dans l'institution et sont finalement tentés de former une sorte d'« Église souterraine ».
- Le processus de division au sein de l'Église s'intensifie ; on assiste à la création de communautés personnelles, de couvents sectaires et de formations communautaires ésotériques. L'Église n'est plus un lieu sûr, une « patrie » bienfaisante. Les gens se détournent de certains évêques et se tournent vers d'autres. Les communautés se divisent en partis. Les croyants quittent leurs paroisses ; ils évitent certains prêtres et en cherchent d'autres qu'ils considèrent comme « bons ». Certains recherchent les sacrements, la catéchèse, la vie spirituelle par des voies non officielles et des relations personnelles. Beaucoup quittent complètement l'Église ; d'autres émigrent intérieurement. Ils restent dans la paroisse locale par contrainte structurelle et se privent ainsi de la possibilité de vivre encore dans une forme intégrale de la foi catholique. Les familles sont toujours plus profondément divisées. Les facultés se considèrent comme des lieux de référence pour la formation des cadres de camps ennemis. On assiste à une « guerre civile » pieuse avec une répartition inégale du pouvoir, à une succession

indéniable de conflits interpersonnels et de confrontations directes. De nombreux liens et amitiés existants n'y survivent pas.

- L'Église divisée est une Église sans mission. Les invitations évangélisatrices et au partage d'une vie avec l'Église sont impossibles face à ces rejets persistants. La tendance à la baisse ne peut pas être stoppée. L'Église trahit une fois de plus les générations de jeunes déjà perdues aujourd'hui.
- Le « chemin synodal » utilise le synode mondial pour promouvoir, au niveau de l'Église universelle, ses positions qui n'ont pas été modifiées.
- L'impôt ecclésiastique allemand est mis sous pression de deux côtés : les libéraux se retirent et refusent de payer leur adhésion à la corporation de droit public, car les « réformes » exigées ne vont pas assez loin et sont, de leur point de vue, empêchées de manière apparemment autoritaire. Les catholiques d'orientation romaine refusent de payer en raison d'une désobéissance schismatique présumée des évêques.
- L'Église catholique copie et institutionnalise le concept d'Église qui a échoué dans l'Église évangélique allemande : une organisation non gouvernementale des « bons », gérée par des fonctionnaires, influencée par le courant *mainstream* de la société et donc sans contours, sans prédication mais avec un programme politique. Elle suit exactement le chemin emprunté par les Néerlandais dans les années 1970, qui a conduit à la démolition généralisée de la vie ecclésiale. La « forme » de l'Église se désagrège complètement ; personne ne peut plus dire ce qu'elle est. La pertinence de l'institution tombe dans le vide.
- De plus en plus de personnes se détournent non seulement de l'Église, mais aussi, en fin de compte, de Dieu.

Le scénario 2 a également des conséquences négatives pour Rome et l'Église universelle :

- La maladie dans la partie allemande du corps du Christ se répandra dans l'Église comme un abcès sur un corps, jusqu'à ce qu'elle devienne une maladie systémique de l'ensemble de l'Église.
- Rome (et le « ministère de l'unité ») continue de perdre de l'autorité parce que l'éloignement de l'Église universelle qui s'est prolongé pendant des décennies (point culminant actuel : le « chemin synodal ») n'a pas reçu de réponse adéquate. De plus en plus de diocèses implantent des hérésies avérées sous le couvert de la catholicité jusque dans les coins les plus reculés de leurs structures. On interprète mal la patience de Rome comme une invitation à enseigner le faux, à former dans le faux et à répandre le faux sans détour et avec une grande efficacité médiatique. Les

conséquences ne sont pas à craindre. Une génération de croyants grandit, à laquelle on n'annonce plus du tout le vrai et qui prend en outre le faux pour la vérité.

Conséquence positive du 2e scénario :

Cette option marquera la fin d'une approche stérile de l'Église où les chrétiens sont des consommateurs et des membres assistés, et favorisera activement chez les croyants le fait de devenir sujet.

Celui qui cherche Jésus *sub Petro et cum Petro* reconnaîtra dans la désintégration de la forme extérieure de l'Église la signature de Dieu et un défi spirituel : après avoir été débarrassé des béquilles d'une attitude passive de consommateur et d'une foi conventionnelle et routinière, chaque chrétien reconnaîtra le lieu envers lequel il a une dette et sa responsabilité dans le corps du Christ.

Être catholique impliquera de l'être par choix et de s'engager sur un chemin de « disciple missionnaire » (*Evangelii Gaudium*). Des communautés et des groupes forts et petits verront le jour, mais ils devront peut-être mener pendant des décennies une sorte d'existence souterraine en marge d'une institution à certains égards corrompue et désobéissante. Ce processus autodestructeur favorisera la mise en réseau de personnes partageant les mêmes convictions et conduira, à partir des décombres, à une nouvelle intensité de l'Église et de la foi.

EVALUATION

**Le scénario 2 est à la fois le plus probable,
tout comme la pire option imaginable - si Rome n'agit pas de manière conséquente.**

**Le scénario 2 consacre la division réelle de l'Église catholique en Allemagne et est le moyen le plus sûr de provoquer sa fin institutionnelle. Ce scénario est en même temps une trahison de l'Évangile et des croyants, auxquels l'Église elle-même barre le chemin vers Jésus et le salut.
C'est pourquoi ce scénario doit être évité à tout prix.**

Scénario 3 : le schisme formellement constaté

Le schisme formellement constaté par Rome d'une Église particulière par rapport à l'ensemble de l'Église est une mesure radicale à laquelle on ne peut recourir qu'en cas d'extrême urgence. Un tel cas se présente lorsque la désintégration interne d'une Église locale ne peut plus être stoppée autrement que par une coupure destinée à la clarification, par laquelle on détermine qui appartient encore à l'Église catholique et qui l'a quittée dans la doctrine et la pratique.

Le déroulement et les conséquences sont radicaux :

- Rome exige sous forme d'ultimatum l'unité dans la doctrine et la discipline de l'Église – en s'appuyant sur toutes les mesures qui ont été prises jusqu'alors par le pape et la curie.
- Les évêques refusent majoritairement les directives romaines ; ils insistent sur une voie allemande particulière et défendent cette position de manière offensive vis-à-vis du ministère pétrinien.
- Conformément au droit canonique et au Concordat, Rome réagit par des mesures claires et sans équivoque. Le pape et ses collaborateurs utilisent tous les moyens doctrinaux et canoniques pour maintenir ou rétablir l'unité de l'Église.
- Si l'Église en Allemagne ne réagit pas de manière appropriée, le pape constate le schisme selon le canon 751. Le schisme constaté par le droit canonique a des conséquences sur les concordats et se réalise à plusieurs niveaux. Dans tous les cas, il s'agit structurellement en premier lieu des évêques, qui sont les véritables responsables et participants.
- Ce schisme, désormais constaté par le droit de l'Église, entraîne une séparation entre la partie orthodoxe de l'Église locale, liée à Rome, et les « schismatiques », qui constituent de fait un groupe à part, qui n'est plus catholique, et qui est libre de se réorganiser.
- La division est achevée. Les catholiques croyants rentrent « chez eux à Rome » ; certains évolueront en tant catholiques de l'extérieur, catholiques autrement ou formeront une Église nationale ; beaucoup « partiront » complètement – loin de toute forme d'engagement ecclésial ou chrétien.
- Le schisme permet de sortir de la zone grise de l'indétermination. Au prix de pertes dramatiques, en termes de d'humanité et de contenu, la « profession » de la foi émerge comme noyau de l'identité ecclésiale. **Un processus extraordinairement douloureux est donc ici indissociable d'un aspect positif : La « profession » est**

exigée de chaque évêque, de chaque collaborateur pastoral, de chaque enseignant de la foi, voire de tous les fidèles.

- Si le « modèle chilien » se produit, les évêques sont directement concernés. Rome dépose les évêques schismatiques (ou dépose tous les évêques), pour ensuite rétablir certains évêques orthodoxes ou en installer de nouveaux, liés à Rome. Rome excommunie les évêques schismatiques, à moins qu'ils ne se soumettent dans l'obéissance. Avec la déposition ou la constatation du schisme, leur ministère pastoral s'éteint également. Les fidèles qui les suivent malgré tout leur emboîtent le pas dans l'excommunication.
- En dessous de la réglementation immédiate au niveau des évêques, une dynamique pourrait ensuite s'enclencher, qui toucherait les diocèses dans leur ensemble : **diocèse par diocèse, il faut décider où l'on va --- avec Rome ou contre Rome ?** Car ici, au lieu d'adhérer à la décision romaine, on peut aussi se rebeller (de même pour les paroisses et les associations). Au niveau des diocèses qui ne suivent pas la décision mais se rebellent, des « structures ecclésiales » s'opposent alors - selon leur loyauté ; il pourrait en résulter une sorte de « rivalité » qui serait évaluée différemment selon que l'on considère l'Église ou l'État. Ce qui, du point de vue de l'Église, est un déviationnisme schismatique, pourrait être considéré, du point de vue de l'État, comme un mouvement d'émancipation ecclésiale précieux pour l'ensemble de la société.
- **Un autre niveau inférieur est le niveau individuel, où chaque croyant et chaque communauté paroissiale sont sollicités. L'autel s'oppose à l'autel.** Les communautés décident à quelle « Église » elles veulent appartenir. A ce niveau, les choses deviennent donc encore plus complexes et confuses pour le croyant, qui risque d'être dépassé par la question de la catholicité de sa communauté. Le croyant individuel devra prendre une décision dans l'une ou l'autre direction. Beaucoup n'auront pas la possibilité de choisir (Cf. Diaspora, les zones rurales avec une seule paroisse).
- **Un conflit financier éclate :** La division achevée se réalise toutefois sur plusieurs années, car un processus d'exploration compliqué s'engage alors à tous les niveaux. L'unité de l'Église n'étant souvent maintenue que par l'argent, il s'agit maintenant de savoir « à qui appartient quoi ». Laquelle des deux entités doit conserver le statut de collectivité de droit public ou en obtenir un nouveau ? **Selon le Concordat, ce statut revient à l'Église catholique liée à Rome.** Toutefois, la situation pourrait conduire à une dénonciation du concordat par l'État allemand et à une réorganisation juridique. Au final, ceux qui font sécession pourraient se retrouver dans l'Église vieille-catholique - et ainsi prendre sur les biens matériels, les bâtiments ecclésiastiques et sur le fonds destiné à rémunérer le clergé et les collaborateurs ecclésiastiques ce dont ils ont besoin pour maintenir la structure.

Le schisme est la faillite de l'Église, une mesure d'extrême urgence qui pourrait tout de même avoir quelques effets positifs :

- Un schisme formel conduit en tout cas, par un sectionnement proprement tracé, à une purification interne de l'Église, à l'abandon du modèle de l'Église évangélique et à l'affinement du profil ecclésial des deux parties, qui se divisent désormais en options visibles, et pour lesquelles il faut se décider.
- Une séparation de fait ne repose pas sur des suppositions, des rumeurs, des soupçons ou des hypothèses subjectives ; elle est constatée officiellement, par les autorités ecclésiastiques, et donc de manière contraignante. Cela donne une sécurité juridique à toutes les personnes concernées. On met fin à la guerre d'opinion et à l'hostilité entre les croyants. Les points litigieux sont clarifiés et une perspective d'action constructive existe.
- L'Église catholique romaine a la possibilité de repenser ses structures et ses priorités. Elle peut faire resplendir à nouveau la constitution sacramentelle de l'Église, son héritage biblique et son dynamisme missionnaire.
- Ceux qui, depuis des décennies, appartiennent formellement à l'Église catholique, voire travaillent pour elle, mais qui ne s'identifient plus depuis longtemps à sa doctrine (et ne sont donc de fait pas catholiques), ont l'occasion d'abandonner cette situation mensongère et de mettre en adéquation le contexte extérieur et leur état intérieur.
- Au prix d'une unité abandonnée depuis longtemps, il pourrait y avoir une compétition pour les esprits et les cœurs des hommes. La « preuve de l'esprit et de la force » (Lessing) serait le jugement de l'histoire.
- La situation la plus claire est celle où la division se produit par le biais des évêques. Dans ce cas, les prêtres, les collaborateurs pastoraux et les fidèles souffrent le moins si la décision est également partagée par les niveaux inférieurs. Les évêques sont remplacés. Les structures restent en place. Ceux qui ne souhaitent plus rester catholiques se retirent.
- Le schisme pourrait (selon la mode et la rapidité que prend la réorganisation ecclésiastique) aboutir à une dévalorisation d'un principe paroissial à orientation territoriale qui ne fonctionne plus. Des centres spirituels fonctionnant non plus selon le principe territorial, mais selon la confession catholique, remplaceraient en partie les paroisses. La vie spirituelle demanderait certes plus d'efforts, mais elle serait possible.
- La mise en réseau des croyants deviendra cruciale dans une situation où aucune communauté n'est plus possible localement et où Internet devient le lieu de rassemblement des croyants. Cela pourrait toutefois avoir des conséquences négatives pour ceux qui ne sont pas connectés au monde numérique et à leurs réseaux sociaux, en particulier les personnes âgées. Elles seront isolées et auront du mal à s'adapter à la nouvelle situation. Une pastorale plus « liquide », plus fluide, plus mobile, plus présente, deviendrait le mot d'ordre du moment.

- En rejetant comme hérétiques et inadmissibles de vastes changements ecclésiologiques et anthropologiques dans la doctrine et la pratique de l'Église catholique en Allemagne, Rome rend service à l'Église universelle ; la corruption ne peut pas avoir d'effet systémique et empoisonner tout le corps de l'Église.

EVALUATION

Le scénario 3 détruit l'unité de l'Église

Un schisme ne doit jamais être provoqué. Il faut cependant le constater lorsque l'unité est déjà rompue et que le maintien de l'identité ecclésiale ne semble plus possible autrement.

Conclusion : l'unité ecclésiale est une « communion » dans la vérité et l'amour. En fin de compte, cette unité est un don divin. Cependant, elle nous est également confiée – c'est à la fois un don et une mission. C'est pourquoi elle nous oblige à lutter jusqu'au bout pour cette unité (cf. Jn 17,21). Il y a pourtant un point où une unité maintenue à tout prix, uniquement externe et extérieure, pervertit la véritable unité. Ainsi, *l'ultima ratio* d'une séparation nette de l'inconciliable peut être un moyen de choix pour sauver l'Église de sa défiguration finale et préserver ainsi précisément la véritable unité dans la vérité et l'amour.

Le scénario 1 reste donc la solution la plus souhaitable, mais en même temps la plus difficilement imaginable sur le plan humain.

Le scénario 2 serait la pire des solutions pour toutes les parties concernées.

Le scénario 3 serait la solution la plus amère, mais tout de même la plus claire sur le plan du contenu.